



Sommaire

L'Astee change de président

- Un bilan
Entretien avec Pierre Roussel p. 1
- Des perspectives
Entretien avec Jean-Paul Chirouze p. 1
- Rejoignez-nous p. 5

Nombre de connexions sur le site

Visiteurs au
24 juin 2008

484 184

L'Astee change de président

Un bilan

Entretien avec Pierre Roussel
Président sortant de l'Astee

Au terme de quatre années de présidence, lors du 87^{ème} Congrès de l'Astee qui se déroulait à Nîmes, Pierre Roussel a accepté de répondre à nos questions.

Q : Quel bilan tirez-vous de votre présidence ?

Pierre Roussel : Beaucoup de choses se sont passées durant ces quatre années, sans que je puisse en revendiquer seul la « paternité » ! Des années jalonnées par des évolutions importantes et positives, ainsi que par des évolutions dont le succès doit sans doute être tempéré. Des années aussi annonciatrices de défis futurs.

Parmi les succès, il faut citer le rôle du comité des Affaires Internationales, d'abord avec le Partenariat Français pour Mexico, puis avec le Partenariat Français pour l'Eau. Ce comité est le lieu où tous les acteurs de la filière eau discutent en commun des messages, des idées et de l'organisation à apporter au niveau international. J'y reviendrai quand j'évoquerai les succès incomplets.

Deuxième action entamée et en cours de réussite, la montée en puissance du comité de la Recherche à travers, entre autres, la sensibilisation des quelque 230 laboratoires qui travaillent dans les mêmes domaines que les nôtres. Cela reste à poursuivre, mais avance déjà bien.

Il y a aussi les réussites ou les évolutions intéressantes des Congrès, d'abord en choisissant des thèmes - qui constituent une



De gauche à droite : Jean-Paul Chirouze, Pierre Roussel

Des perspectives

Entretien avec Jean-Paul Chirouze
Président élu de l'Astee

Q : Jean-Paul Chirouze, vous venez d'être élu président de l'Astee. Pour celles et ceux qui ne vous connaîtraient pas, qui êtes vous ?

Jean-Paul Chirouze : J'ai eu une carrière qui a presque toujours tourné autour de l'eau et de l'environnement, sur des métiers relativement divers puisque j'ai fait de l'ingénierie, j'ai assuré la fonction de maîtrise d'ouvrage, celles d'exploitant, de gestion de services et de vente d'eau. Ensuite, pendant 10 ans, à l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse, j'ai été responsable de la mise en œuvre de la politique publique de l'eau et de l'environnement sur ce bassin. Je ne faisais donc plus : j'incitais les autres à faire !

Cela m'a conduit à être impliqué dans des politiques nationales, avec des discussions à ce niveau, y compris sur les projets de lois. Ces discussions ont duré 9 ans : je n'y ai participé pendant quelques années seulement. J'ai pris part également aux travaux européens autour de la directive cadre sur l'eau quand il a fallu la décliner au niveau du terrain. Ensuite, parce j'avais travaillé avec des chercheurs dans un conseil scientifique, j'ai souhaité intégrer un organisme de recherche (NDLR : le Cemagref), pour passer de l'opérationnel à la recherche. Je ne suis pas chercheur, je ne l'ai jamais été, mais je voulais voir comment cela se passe « de l'autre côté » !

J'ai donc été opérationnel, institutionnel, puis dans un organisme de recherche pour m'occuper de « l'expertise », liaison entre la



sorte de « fil rouge » - plutôt que la seule juxtaposition de sujets divers émanant des travaux des différentes commissions de l'Astee. Ensuite avec des journées portant sur l'international, comme celle sur la coopération décentralisée lors de ce Congrès. Nous avons également abordé des sujets que l'on traitait peu, comme celui des risques : ce Congrès dédié « aux crises » et « aux risques pour s'adapter aux changements » en est un exemple concret. Dans le même temps, la fréquentation des Congrès est maintenue. J'y reviendrai.

Il faut souligner une autre évolution avec l'arrivée de nouveaux cadres parmi les « permanents » de l'avenue Foch, avec François Mauvais comme directeur général et avec Chrystelle Carroy comme nouvelle rédactrice en chef de TSM. Ils apportent un renouvellement bienvenu dans une maison où la stabilité est très grande.

Autres innovations intéressantes, les journées techniques que j'ai baptisées itinérantes, c'est à dire le même thème décliné à Paris et dans les régions, ainsi que les journées techniques d'automne qui permettent de commencer à préparer le Congrès suivant.

Succès supplémentaire : nous avons réussi le redémarrage/recalibrage de l'ancienne section régionale Limousin-Auvergne-Centre qui marchait mal parce qu'elle avait un périmètre peu commode, gigantesque et pas cohérent. Nous l'avons coupée en trois, avec une section Limousin-Poitou-Charentes, une section dédiée à l'Auvergne et une section Centre, qui sont en train de montrer que « ça marche » !

Qu'ai-je fait dans cet ensemble ? La réponse honnête est « je n'en sais à peu près rien », mais je ne suis pas convaincu que cela ait une grande importance : les commissions continuent à travailler, TSM à paraître, les guides et ouvrages à être publiés...

Q : Pouvez vous aborder ce que vous avez appelé les succès à relativiser, voire les échecs ?

P. R. : Bien sûr. A l'international, il est vrai que nous sommes très présents dans l'élaboration de positions, de messages de la France ; nous avons des sièges à l'organisation européenne de l'eau, à l'association internationale de l'eau, à l'organisation internationale des déchets solides, mais nous ne sommes pas assez présents dans les groupes de travail. Donc, nous sommes présents dans l'institutionnel, mais beaucoup moins dans le travail technique, ce qui nous amène à parler, mais sans doute pas suffisamment à agir. C'est une vraie difficulté, un problème de mobilisation des compétences pour consacrer du temps à ces sujets.

Deuxième succès relatif : les sections régionales de l'Astee. Il est évident que je ne m'en suis pas suffisamment occupé... malgré mes bonnes intentions ! Je n'en ai pas eu le temps : heureusement que d'autres ont maintenu le flambeau, mais il y a un problème de relations et de mobilisation des sections régionales, en dehors des journées techniques au cours desquelles nous faisons descendre de l'information, mais il n'en remonte pas assez de participation à la construction de la « doctrine ».

Qu'est-ce qui a mal marché ou pas marché ? Au moins deux choses. La commission qui s'appelait, il faut en parler au passé,



recherche et l'action. Deuxième élément fort de mon parcours professionnel : j'ai à la fois une expérience de terrain, je suis sensible à ce qui s'y passe, ainsi qu'une expérience de politique générale. C'est pourquoi, quand il m'a été proposé de siéger au conseil d'administration de l'Astee, cela m'a intéressé : dans les activités de l'Association on retrouve des caractéristiques semblables.

A l'Astee, la dimension technique touche à plusieurs domaines en essayant d'associer les différentes problématiques. Construite sur un réseau ancré sur le terrain avec les sections régionales et, en même temps, dans la discussion des réglementations, des lois, ... l'Astee a un champ d'actions dans lequel je me retrouve. C'est pour toutes ces raisons que j'ai accepté bien volontiers cette présidence : j'ai la prétention d'imaginer qu'éventuellement je peux être utile à quelque chose... en essayant de rester le plus modeste possible !

Q : Comment voyez vous le rôle de l'Astee, aujourd'hui et pour demain ?

J-P. C. : L'Astee est une honorable association qui a plus de cent ans d'âge. C'est une association ancienne, reconnue, qui marche bien : autant d'éléments positifs. En même temps, tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'aujourd'hui les choses évoluent de tous les côtés et donc qu'il n'est pas possible de rester sur nos acquis sans nous préoccuper de notre adaptation à ces évolutions.

Parmi les évolutions importantes pour l'Astee, il y a d'abord celles que nous sommes en train de percevoir au niveau de l'État. Elles se développent à deux étages. Sur le terrain, au plan opérationnel, avec la remise en cause des fonctions des DDAF, DDE, DDAS, etc. pour des missions différentes. Au niveau central, avec la restructuration des administrations. C'est ainsi, par exemple, qu'il y a une forte évolution de la Direction de l'eau. En parallèle, il se crée des institutions nouvelles : spécialisation de l'ONEMA ; création de l'Agence française de sécurité sanitaire qui n'existait pas il y a quelques années.

Nous sommes donc dans un paysage qui change. Concrètement, il nous faut tenir compte des nouvelles politiques. Si nous voulons participer à ces évolutions, cela signifie, en pratique, que la participation des membres de l'Astee - au niveau des territoires régionaux et à ceux des commissions, comités, groupes de travail - va certainement devoir être révisée, peut-être avec une participation moins active des représentants de l'administration du fait de la redéfinition des fonctions de l'État.

Q : Et aux autres niveaux ?

J-P. C. : Avec la décentralisation, des recompositions ont lieu dans les établissements publics de coopération intercommunale en même temps que toute une série d'évolutions profondes. Un exemple : l'évolution engagée pour le développement durable avec l'agenda 21. Pour l'Astee, ces évolutions supposent une vision et des actions différentes.

A partir de l'eau, de l'assainissement et des déchets, les opérateurs économiques ont eux aussi évolué vers des activités plus diversifiées, dans des domaines tels que l'énergie et les transports.



« Cadre de Vie », n'a jamais vraiment « trouvé ses marques » alors que les travaux étaient vraiment intéressants : nous n'avons pas réglé cette question. Autre approche que nous avons tentée et qui n'a pas marché : la mobilisation du réseau technique de ce qui était le ministère de l'Équipement et donc maintenant de la partie Équipement du MEEDDAT. Nous avons essayé, mais nous n'avons eu aucun retour. Peut-être la création du nouveau ministère permettra-t-elle de renouer des liens ?

Q : Quels sont les défis auxquels l'Astee doit se préparer ?

P. R. : Ils sont nombreux ! Tout d'abord, il y a l'évolution de l'Astee par rapport à celle des acteurs, c'est-à-dire, en gros, les services publics de l'environnement.

A l'évidence, nous assistons à un certain repli de l'État, et notamment à un recul très marqué de ce qu'est l'ingénierie publique qui va pratiquement disparaître. En revanche, il y a une montée en puissance des collectivités locales. Or, nos membres ne sont pas assez originaires des collectivités locales. Il y a là un gros effort à faire, sinon il risque de se produire un décalage entre ceux qui travaillent à l'Astee et ceux qui, sur le terrain, sont en charge de mettre en œuvre les techniques dont nous nous occupons. C'est sans doute là le principal défi auquel nous sommes actuellement confrontés, celui de se recalier en termes d'adhérents : il faut travailler sur les collectivités locales.

Le travail a été entamé avec le fichier des établissements publics de coopération intercommunale, mais il y a des questions de « messages » à faire passer aussi bien auprès des élus, qui sont les donneurs d'ordres, qu'auprès des services techniques des collectivités pour qu'ils viennent - pas seulement au Congrès ou dans les sections régionales pour recevoir de l'information - pour participer à la « construction » de ces informations. Parce que s'ils ne nous disent pas quelles sont leurs préoccupations, ce dont ils ont besoin ou ce qu'ils pensent, nous ne pourrions pas l'inventer à leur place.

Q : Les sections régionales semblent avoir un rôle capital ?

P. R. : Elles ont un rôle absolument capital. Elles le réalisent mais il reste beaucoup à faire car, comme je le disais précédemment, nous sommes encore dans un sens où nous faisons descendre de l'information vers les sections régionales, mais où elles n'en produisent presque pas. De plus, les groupes de travail sont encore très parisiens. Il y a là un gros travail !

Enfin, il faut que nous continuions à persuader les collectivités que nous ne sommes ni filiale de l'État, ni filiale du secteur privé, mais bien le lieu d'échanges et de confrontation d'idées de tous les professionnels des services publics de l'eau et des déchets quelle que soit leur origine. Nous avons des préoccupations, nous avons des idées, nous avons des propositions, nous les mettons en commun, nous en discutons et, à partir de là, nous transmettons et diffusons les résultats de nos travaux.

Q : Dans cet ensemble de succès ou de succès relatifs, y a-t-il une réalisation, un événement que vous souhaitiez mettre en exergue ?

P. R. : Je n'ai pas cherché à faire « le truc emblématique ». J'ai cherché particulièrement deux choses et j'espère y être arrivé. La première a été de maintenir cet état d'esprit de l'Astee tel que je viens de le décrire comme lieu d'échanges.



Trait commun à tous ces acteurs : une pression accrue imposée par des temps d'exécution plus brefs, par des situations plus complexes, souvent plus volatiles et moins assurées économiquement, plus largement ouvertes sur l'Europe et sur le monde, le tout avec des moyens, notamment au plan humain, plus difficilement mobilisables.

Q : Dans ce contexte, quels sont les grands enjeux pour l'Astee ?

J-P. C. : Il y a là deux questions que j'associe. La première, est celle de la participation active des membres de l'Association. A l'évidence, les représentants de l'État auront du mal à être aussi présents qu'auparavant. Cela signifie que de nouvelles institutions, comme l'ONEMA par exemple, doivent être davantage sollicitées. Il faut donc que nous assurions de la participation de ces structures, importantes pour les travaux de l'Astee.

Nous avons un enjeu majeur avec les collectivités qui sont des acteurs au cœur de toutes les questions dont nous discutons : il faut donc obtenir la participation accrue à nos travaux des techniciens et des élus. Quant à la participation des industriels, elle est forte aujourd'hui : à nous de veiller à ce qu'elle se maintienne.

La deuxième question concerne la réflexion sur les thèmes auxquels nous travaillons et devons travailler. Un exemple, sur les enjeux municipaux, j'ai parlé de l'agenda 21 or, aujourd'hui, nous n'avons pas de thème agenda 21 ! Pire, nous avons une commission « Services urbains, territoire et développement durable » où, actuellement il n'y a personne. Elle n'existe que sur le papier, alors que dans son intitulé figure le « développement durable ». Sur ces enjeux municipaux, jusqu'où faut-il aller ? Sur l'énergie, par exemple, faut-il s'en occuper beaucoup, un peu, pas du tout ?

Deuxième enjeu thématique, celui du grand cycle de l'eau, de la politique de l'eau dans les Bassins. Aujourd'hui nous faisons, mais nous ne faisons pas totalement. Nous constatons par exemple que les Agences de l'eau sont peu présentes sur cette question dans les travaux de l'Astee. En même temps, certains acteurs concernés ne sont pas du tout là : est-il possible, raisonnable, de parler du cycle de l'eau sans parler d'agriculture ? Or les réflexions sur l'eau et l'agriculture ne sont pas présentes à l'Astee.

Les deux questions - participation et champs thématiques - sont distinctes, mais elles sont liées. La participation effective et active des membres est nécessairement liée à ce sur quoi nous travaillons.

Q : Quelles conséquences tirez-vous du fait que ces questions se posent ?

J-P. C. : D'abord, peut-être pas tout de suite, il faudra réfléchir à la gouvernance de l'Association, à son évolution. Par exemple, le lien entre le Comité des Affaires Internationales et les commissions techniques doit-il être renforcé ? Même question entre le Comité de la Recherche et les commissions techniques ? Il faut travailler aussi sur la bonne articulation et le soutien entre les sections régionales et les commissions techniques.

Voici des questions dont il faudra discuter, mais nous ne pourrions le faire qu'à partir du moment où nous aurons défini les grands



Le deuxième, c'est le maintien de son rayonnement qui se traduit par une ré-augmentation du nombre de ses adhérents. Lors de l'assemblée générale qui vient d'avoir lieu, dans mon rapport moral, j'ai dit que quand j'ai été élu président l'Astee était en bon état et que j'étais sûr de la transmettre aussi à mon successeur en bon état.

On pourrait certes mettre en exergue le Congrès du Centenaire à Paris, il y a trois ans, avec plus de 600 inscrits, une publication importante avec cent ans de rétrospective de l'Astee. A l'évidence cela a été une « grosse » manifestation, mais il se trouve simplement que j'étais président à ce moment là, si cela avait été un autre l'Astee aurait fêté son centenaire de la même façon !

Parmi les événements marquants, il y a eu la Charte de Qualité des Réseaux qui, à coup sûr, a été l'aboutissement d'un travail important. Il y a forcément eu les Congrès, sans pouvoir en citer un en particulier, mais avec - à mon sens - une qualité des présentations en progrès. Il appartiendra à l'équipe qui arrive de décider si le principe d'un Congrès sur quatre à l'étranger doit être maintenu, compte tenu du fait que c'est plus risqué et plus coûteux.

Se pose actuellement la question des prochains thèmes, notamment comment aborder l'Europe, la perception de l'évolution des textes européens par les collectivités locales ? Bref, il y a encore beaucoup de pain sur la planche.

Q : A l'inverse déplorez-vous un insuccès particulier ?

P. R. : Je vais vous en citer deux. L'échec de la relance de la commission du « Cadre de Vie » est sans doute le plus gênant, parce qu'il s'agit là d'un secteur qui mérite d'être traité. Nous n'avons pas trouvé la méthode pour mobiliser les acteurs.

Comme je le disais précédemment, nous avons réglé une partie des difficultés des sections régionales, mais il est vrai que pour la partie Est centrale, si je puis dire, il faut que nous trouvions une solution. Nous avons amélioré une partie de la Bourgogne puisque la Saône-et-Loire est rattachée à Rhône Alpes, mais ce n'est pas suffisant.

Q : Avez-vous un « message » particulier à l'intention des adhérents et de l'équipe qui arrive ?

P. R. : Oui. Le premier, c'est que même si nous sommes une association scientifique et technique, il n'y a pas que la technique dans la vie : les aspects politiques, au meilleur sens du terme, sont importants. Ils commencent à être abordés, mais - et sans doute si nous voulons œuvrer avec les collectivités locales - il faudra sans doute développer nos efforts dans ce domaine.

Un exemple. Lorsque nous avons réalisé l'ouvrage sur le Centenaire, j'ai cherché quand, pour la première fois, nous avons fait état de la décentralisation dans nos publications : c'était en 1990, soit 8 ans après les lois de décentralisation. La raison : étant donné que cela ne changeait pas le diamètre des tuyaux ni leur forme, personne ne s'en était préoccupé et n'avait donc mis en évidence que cela bousculait complètement les relations entre les maîtres d'ouvrages et l'État, les modalités de financement des installations, etc. Il a fallu attendre 8 ans pendant lesquelles l'Astee a été trop « techniques dures » !



thèmes que nous voulons aborder et la participation que nous voulons développer, renforcer.

Pour y parvenir, il ne faut pas réfléchir seul, il faut consulter largement nos partenaires et nos membres pour savoir ce qu'ils pensent, compte tenu de leur propre expérience. Il faut aussi probablement regarder ce qui existe dans les autres associations, voir où elles se situent pour en tenir compte : mieux vaut rechercher des partenariats que de « marcher sur les plates-bandes » des autres.

Donc regarder autour de nous en France, mais aussi sortir de France. Donc réfléchir ensemble à ce que l'Astee peut faire, doit faire à l'échelon européen ? L'association est déjà membre de l'EWA (European water association) et de l'IWA (International water association) : faut-il aller plus loin ?

C'est comme cela qu'au cours des entretiens que j'ai pu avoir à l'occasion de ce Congrès j'ai exploré l'idée de centrer le Congrès de l'an prochain sur la question suivante : pour les thèmes que l'Astee traite, quels sont actuellement les enjeux à Bruxelles et, à partir de là, examiner, analyser, discuter, faire un peu de prospective...

Q : Parce qu'il n'y a aujourd'hui aucune relation directement établie entre l'Astee et les services de la Commission Européenne à Bruxelles ?

J-P. C. : Aujourd'hui non, je ne crois pas. En revanche, il y a des membres de l'Astee qui, à des titres divers, sont présents et actifs pour leurs organisations respectives. Un représentant d'un opérateur qui est à l'Astee fait certes passer des messages pour sa propre organisation, mais il pourrait également être porteur de messages plus collectifs pour les différentes parties prenantes de l'Astee. Comment agir : en participant au niveau européen ? Ou d'autres manières ?

Dans l'état actuel des choses, ce ne sont que des interrogations, mais il est important que la question européenne soit mise au cœur de nos préoccupations parce que, de toutes façons, que ce soit en tant que collectivité ou en tant qu'industriel, nous subirons les conséquences de ce qui se prépare à Bruxelles. De toutes façons, même si nous ne faisons rien à Bruxelles, il est indispensable que ce qui y est préparé soit connu de nos membres, de préférence avant les décisions finales !

Q : Quel est votre calendrier ?

J-P. C. : Nous n'allons pas refaire le monde... mais un changement de président est la bonne occasion pour se poser ou se reposer des questions. J'ai proposé que nous y réfléchissions dans les 6 mois qui viennent pour essayer de tirer quelques conclusions, quelques pistes, en vue du conseil d'administration du mois de décembre 2008, sans préjuger de l'ampleur des évolutions dont nous pourrions alors décider : je ne sais pas !

Quelles que soient les évolutions que nous pouvons imaginer, une association ne vit que par consensus, par accord entre ses membres. On ne gère pas une association comme on gère une entreprise : elle ne construit que si ses membres sont prêts à bouger ! ■



Deux autres questions auxquelles nous allons devoir réfléchir. D'abord, celle des relations avec les associations proches, ou homologues. L'Astee n'a pas d'équivalent dans les domaines des services publics sur l'environnement, mais il est évident qu'avec une association comme la SHF il y a des interactions non négligeables : il y a d'ailleurs des groupes de travail communs, sur le pluvial, par exemple. Il faut donc déterminer comment nous allons continuer à travailler ensemble, le ministère nous y incite : nous avons les mêmes sujets, les mêmes publics, nous sommes administrateurs les uns des autres ; il nous faut donc avancer dans ce sens.

Deuxième domaine : il va falloir que nous veillions à nous adapter aux évolutions du MEEDDAT, un de nos principaux soutiens, voire commanditaires. Or, sa réorganisation en cours fait que pas mal de nos interlocuteurs et peut-être pas mal des logiques qui les sous-tendent vont changer ou vont devoir être adaptées. Là aussi, il va falloir que nous nous adaptions, que nous nous coulions dans un moule qui est nouveau qui pourra éventuellement être marginalement assoupli, mais ce n'est pas nous qui prenons les décisions d'organisation de l'État !

Q : N'y a-t-il pas enfin une interrogation sur la place des entreprises au sein de l'Astee ?

P. R. : Il s'agit là d'un souci constant de rester un forum d'échanges où l'on « pose sa casquette en entrant ». Jusqu'à présent nous

y avons bien réussi. Personne ne « tire la couverture à soi », nos partenaires anciens étant bien rôdés à ce type de fonctionnement. Il peut y avoir parfois, par ci par là, une petite tentative par quelqu'un qui n'est pas entraîné, mais cela a toujours été corrigé car ce n'est dans l'intérêt de personne de devenir le « faux nez » de tel ou tel. Le risque serait une perte de crédibilité. Ceux qui seraient tentés de faire du lobbying au travers de l'Astee sont mieux équipés que nous pour le réaliser directement. Donc, il faut y veiller, mais nous y sommes toujours arrivés.

Vis-à-vis de nos interlocuteurs, en particulier des élus, il faut rappeler que ce n'est pas pour rien que François Mauvais, l'actuel directeur général de l'Astee, est un fonctionnaire et que tout le monde ait toujours voulu que la président de l'Astee soit quelqu'un du secteur public et pas du secteur privé.

Enfin, à partir de maintenant, je suis le 4^{ème} ancien président de l'Astee qui continue à siéger dans les instances de l'Association : je vais continuer à y siéger, utilement je l'espère. ■

NDLR : Pierre Roussel, ingénieur général du GREF, chef du service de l'Inspection générale de l'environnement du MEEDDAT, demeure au conseil d'administration de l'Astee en qualité de président d'honneur.

Rejoignez-nous

Créée en 1905, l'Astee est une association reconnue d'utilité publique, habilitée à faire des recommandations aux pouvoirs publics. Elle rassemble des experts, chercheurs, scientifiques et praticiens ainsi que des représentants d'organismes publics et privés et de ministères qui interviennent dans les différents secteurs de l'environnement.

Renseignements, adhésions, abonnements

83, avenue Foch - BP 39.16 - 75761 Paris Cedex 16 - Tél : 01 53 70 13 53
Fax : 01 53 70 13 40 - site : www.astee.org email : astee@astee.org

Régie publicitaire

Les Editions Magenta :
12, avenue de la Grange - 94100 Saint-Maur
Tél. : 01 55 97 07 03 - Fax : 01 55 97 42 83 Email : L.E.M@wanadoo.fr

Editeur : Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement (ASTEE)
83, avenue Foch - BP 39.16 - 75761 Paris Cedex 16
www.astee.org

Directeur de la publication : Jean-Paul Chirouze
Ont contribué à la rédaction de ce numéro :
Pierre Roussel, Jean-Paul Chirouze, Chrystelle Carroy, Claude Mariet, François Mauvais, Danièle Meunier, Gérard Touzé, Jean-Claude Vuillet

Rédaction : Agence DM&A

Maquette : Trampo'Ligne - 19, rue du Mail - 75002 Paris - email : anne.aubert@wanadoo.fr